Plaine de Torremilla
(Identifiant national : 910030050)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 66165041)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910030050, Plaine de Torremilla. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030050.pdf*

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon
Rédacteur(s) :Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
Centroïde calculé : 642810°-1747986°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 25/03/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 25/03/2008
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 4
7. ESPECES 6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 8
9. SOURCES 8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Pyrénées-Orientales
- Commune : Saint-Estève (INSEE : 66172)
- Commune : Perpignan (INSEE : 66136)

1.2 Superficie

28,48 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de la Plaine de Torremilla se situe dans le Roussillon, au nord-ouest de Perpignan. Elle forme une zone humide s'étendant sur 29 hectares entre le village de Peyrestortes au nord et le bourg de Saint-Estève au sud. Cette ZNIEFF se caractérise par de légères dépressions au sein des vignes et par la présence d'une mare temporaire.

Le paysage se compose d'une mosaïque de vignes cultivées et de friches viticoles ponctuées de haies d'arbres, de buissons et de petits murets de pierres. C'est un espace agricole à vocation viticole occupant des terres basses à la topographie plane.

Au sein d'un territoire péri-urbain, la ZNIEFF est bordée d'infrastructures routières au nord-ouest et au sud et de deux Zones d'Aménagement Concerté (ZAC de Saint-Estève au sud et ZAC de Torremilla au nord). La proximité de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, à moins de 500 m, est un élément important de l'environnement immédiat de cette ZNIEFF.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Oiseaux - Autre Faune (préciser) - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames		

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre englobe les parcelles de friches et de culture au lieu-dit « Torremilla «. Les limites sont celles des routes départementales D1 et D5. Au nord et à l'est, le tracé s'arrête à la chapelle de Sant Joseph de Torremilla où une piste agricole relie les deux routes départementales.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Les nombreux facteurs impliqués dans la présence de ces mares temporaires rendent cet espace naturel très vulnérable. La principale menace qui pèse sur cette ZNIEFF est la pression d'urbanisation avec la proximité de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes et des ZAC de Saint-Estève et de Torremilla. Des projets d'aménagements de grande ampleur sur le site détruiraient irrémédiablement ces habitats et espèces végétales protégées. La reconversion de l'ensemble des friches en cultures viticoles constituerait également une menace.

Ce milieu est aussi très vulnérable aux modifications de l'environnement périphérique, notamment sur le plan hydraulique (en amont et en aval du bassin versant).

Pour conserver les stations actuelles de mares temporaires et de la flore inféodée, il est nécessaire de maintenir le fonctionnement hydraulique originel du site. Il conviendra alors de ne pas modifier les aménagements du parcellaire viticole (murets, implantation des vignes...).

Par ailleurs, pour maintenir les milieux ouverts, on assurera un contrôle de la dynamique naturelle de végétation. Enfin, il sera nécessaire de veiller à l'amélioration de la qualité de l'eau alimentant les zones humides en réduisant notamment les apports d'intrants (fertilisants et désherbants) dans les vignes situées dans les bassins versant des mares.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Autre Faunes - Ptéridophytes	- Phanérogames	- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.3412 Gazons méditerranéens aquatiques à Isoètes				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	250285	*Tanymastix stagnalis (Linnaeus, 1758)*	*Branchipe stagnal (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Alexis Rondeau, CEN LR				2009
Oiseaux	3120	*Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)*	*Oedicnème criard*	Reproduction indéterminée	Informateur : Alexis Rondeau, CEN LR				2008
Phanérogames	92807	*Crassula vaillantii (Willd.) Roth, 1827*	*Bulliarde de Vaillant, Crassule de Vaillant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2001
	107097	*Lythrum borysthenicum (Schrank) Litv., 1917*	*Pourpier d'eau du Dniepr, Péplis dressé, Peplis de Boreau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2001
	107123	*Lythrum thymifolium L., 1753*	*Salicaire à feuilles de thym*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2002
	109095	*Myosotis sicula Guss., 1843*	*Myosotis de Sicile, Myosotis des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2000
	109126	*Myosurus minimus L., 1753*	*Queue-de-souris naine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2001
	139144	*Polygonum romanum subsp. gallicum (Raffaelli) Raffaelli & L.Villar, 1988*	*Renouée de France*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2002
	116405	*Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791*	*Herbe de Saint-Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	127416	*Trifolium ornithopodioides L., 1753*	*Trèfle faux Pied-d'oiseau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2000
Ptéridophytes	103846	*Isoetes setacea Lam., 1789*	*Isoète grêle, Isoète sétacé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2000
	107409	*Marsilea strigosa Willd., 1810*	*Fougère d'eau à poils rudes, Marsilea pubescent, Fougère d'eau à quatre feuilles, Marsilée pubescente, Marsiléa pubescent*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2003

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	3120	*Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	107123	*Lythrum thymifolium L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	116405	*Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
Ptéridophytes	103846	*Isoetes setacea Lam., 1789*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	107409	*Marsilea strigosa Willd., 1810*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Alexis Rondeau, CEN LR		
	M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, SFF, CBNMP		
	M. James MOLINA, SFF, CBNMP		
	M. Jean Gaston BOUCHARD, CBNMP		
	M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP		
	Mlle Stéphanie GARNERO, CBNMP		